

L'Arrivage

d'Adstock

CONVOICATIONS

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE D'ADSTOCK

MERCREDI LE 1^{ER} MAI À 19H00

Salle de l'Âge d'Or (secteur St-Méthode) 49, rue du Parc Adstock

Le conseil d'administration du Comité de promotion industrielle d'Adstock invite toute la population à assister à l'assemblée générale de l'organisme. Lors de cette rencontre, vous pourrez prendre connaissance du rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2018 présenté par notre firme comptable. Vous serez également informés sur les réalisations de l'année dernière et les projets futurs.

Les suggestions et commentaires qui auraient un impact positif pour le développement économique et la création d'emplois à Adstock sont toujours appréciés.

Linda Roy, coordonnatrice

L'ARRIVAGE D'ADSTOCK

À cause de la tempête du 9 avril dernier, voici un nouvel avis de convocation pour l'Assemblée générale de L'Arrivage d'Adstock.

LUNDI, LE 6 MAI 2019, À 19H00

Édifice Bernardin-Hamann

Venez rencontrer l'équipe de L'Arrivage. Votre présence et vos commentaires nous permettent de vous offrir un meilleur service d'information !

Si le cœur vous en dit, c'est un moment privilégié pour devenir membre de votre Arrivage, et c'est gratuit.

Lise Turcotte, secrétaire

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE ST-MÉTHODE - ST-DANIEL

DIMANCHE 26 MAI 2019 À 9H00.

Salle de l'Âge d'Or (secteur St-Méthode) 49, rue du Parc Adstock

Vous avez du temps de disponible, vous aimez la nature et la chasse, le club est à la recherche de directeurs et de bénévoles pour nous aider lors de nos journées d'activités. Au plaisir!

Jean-François Nadeau, secrétaire

LA 6^E ÉDITION DU DÉFI 4 VENTS aura lieu le samedi 1^{ER} juin 2019.

FAITES-VOUS PARTIE
DE LA FÊTE ?
SINON, IL EST ENCORE TEMPS !

On peut encore s'inscrire au
www.defi4vents.com

[2 km : 15 \$ / 5 km, 21.2 km, 42.2 km : 25 \$]

Objectif : 1100 participants !

Il est aussi toujours possible de rejoindre
l'équipe des bénévoles en communiquant
avec Francis Marois (418 422-2456)

Supportons nos bénévoles !



**BIENVENUE À TOUS,
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE !**

RÉSIDENTS DU LAC DU HUIT

MESSAGE IMPORTANT



Dès cet été, de nouvelles règles visant à éliminer le myriophylle à épi (plante aquatique envahissante nuisible) seront en vigueur, dont le contrôle du débarcadère et une opération d'arrachage de la plante.

OPÉRATION D'ARRACHAGE DE LA PLANTE

Au cours de l'été, une équipe de plongeurs spécialisés sillonnera le Lac du Huit afin d'arracher manuellement la plante et ses racines. Par la suite, ils se départiront de cette biomasse végétale et l'entreposeront en dehors des rives et des plaines inondables. Cette opération s'échelonne sur environ 9 jours et devra être répétée chaque été pendant trois ans (2019-2020-2021).

CONTRÔLE DU DÉBARCADÈRE

Pour éviter que la plante ne soit réintroduite par un bateau contaminé, les plaisanciers devront obligatoirement nettoyer toute embarcation (coque, pied du moteur, turbine, etc.) qui aura visité un autre plan d'eau. Un contrôleur sera présent au débarcadère, selon un horaire déterminé.

Lavage obligatoire des embarcations

Le lavage des embarcations et de leur remorque devra être fait à l'aide d'un jet à haute pression. La température de l'eau utilisée devra atteindre au minimum 60°C (eau chaude domestique).

Horaires du débarcadère

Un surveillant supervisera l'accès au débarcadère selon l'horaire suivant :

- Weekend de la fête des Patriotes (18-19-20 mai 2019);
- Weekend de la fête des Pères (15-16 juin 2019);
- Weekend de la fête nationale des Québécois (22-23-24 juin 2019);
- Weekend de la Confédération (29-30 juin et 1^{er} juillet 2019);
- Certains samedis ou dimanches, en avant-midi, à compter du 1^{er} juin.

Coût

Résidents : gratuit

Non-résidents : 60 \$/embarcation

SAVIEZ-VOUS QUE?

Plus de 150 lacs au Québec sont actuellement touchés par le myriophylle à épi. La reproduction de cette plante est très rapide. Elle peut créer, en l'espace d'un ou deux ans, des herbiers si denses que toute autre espèce végétale finit par disparaître, étouffant peu à peu la vie animale. La navigation sur certains lacs du Québec a même été interdite afin d'éviter que la propagation ne s'accélère.

RENSEIGNEMENTS :

APEL DU HUIT

M. Guy Châteauneuf, président

Téléphone : 418 338-8040

www.lacduhuit.com

MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

M. Jérôme Grondin, directeur du Service de l'urbanisme et des communications

Téléphone : 418 422-2135, poste 27

www.municipaliteadstock.qc.ca

DISTRIBUTION D'ARBRES

2^E ÉDITION

À l'occasion du mois de l'arbre, le Comité d'embellissement, en collaboration avec la Municipalité, distribuera gratuitement, pour une deuxième année consécutive, des arbres le **25 mai** prochain de **10h00 à 14h00** à l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur Saint-Méthode. Gracieuseté de l'Association forestière des 2 Rives, plus de 600 arbres, particulièrement des feuillus, mais aussi des cèdres, seront offerts à l'ensemble des citoyens.

L'objectif de cette activité est de sensibiliser les citoyens à l'importance des arbres et de les encourager les gens à contribuer à l'embellissement et à l'amélioration de la qualité de vie par la plantation d'arbres.

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture
et Communications

Québec

Il est conseillé d'apporter des sacs pour le transport de vos plants. Veuillez noter que pour cet événement, la formule du « premier arrivé, premier servi » sera appliquée.

En espérant vous voir en grand nombre le 25 mai prochain!

RETOUR DES LIVRES

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

LINDA ROY, RESPONSABLE

Les lecteurs qui auraient terminé de lire des livres qu'ils ont chez eux depuis un certain temps, sont priés de les rapporter à la bibliothèque. Il y a présentement beaucoup de livres en circulation mais qui ne reviennent pas dans les délais. Depuis la réouverture l'an passé, nous avons établi des délais de retour, pour les années 2018-2019, le délai est de 1 mois et pour les autres, le délai est de 3 mois.

Présentement, vous bénéficiez gratuitement de nouveautés et de séries à succès et il y a des personnes qui attendent pour les lire mais ces livres ne sont pas disponibles. En raison

des retardataires, nous devons mettre en place des pénalités si vous ne respectez pas les délais demandés. Ces livres ne vous coûtent rien donc au moins, respectez nos consignes svp.

Également, nous avons plusieurs abonnés qui sont inactifs depuis qu'il y avait eu Porte ouverte au Complexe. Nous aimerions vous garder comme lecteur, alors si vous êtes toujours intéressés par la lecture, venez faire un petit tour à la bibliothèque afin de continuer d'être parmi nos abonnés.

Nos heures d'ouverture sont le mercredi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 14h00 à 15h00.

Merci de votre collaboration!

L'ÉCOCENTRE DE THETFORD

MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'UTILISATION

Veuillez prendre note que la Municipalité d'Adstock a modifié sa politique tarifaire concernant l'utilisation

de l'Écocentre Thetford. À partir de cette année, la politique prévoit une limite annuelle de trois visites gratuites par adresse civique. À compter de la quatrième visite, le coût réel par visite sera facturé par la Municipalité d'Adstock.

L'ÉCOCENTRE

- Ouvert du 15 avril au 15 octobre
- Situé au 251, rue Caouette en face du poste de la Sûreté municipale
- Sur place, un employé de la Ville de Thetford Mines prendra vos coordonnées et vous indiquera le ou les conteneurs pour vos matériaux.
- Le citoyen qui utilise ce service doit présenter une preuve de résidence à Adstock, tel un permis de conduire. Noter que si votre lieu de résidence principal n'est pas Adstock, nous vous suggérons de vous présenter avec une pièce démontrant que vous avez une adresse civique en la Municipalité d'Adstock (ex.: compte de taxes, compte d'Hydro-Québec, etc.).

Québec Internet devient Henri.

Dites oui à un service internet sans fil à juste prix.



Internet AirFibre 5 illimité

39⁹⁵\$/mois

Forfait 2 services : internet AirFibre + téléphonie

10 Mb/s illimité + téléphonie

59⁹⁵\$/mois

15 Mb/s illimité + téléphonie

69⁹⁵\$/mois

Installation gratuite avec contrat de 24 mois (valeur de 149,95 \$)

Offre valide jusqu'au 31 août 2019. Installation gratuite avec contrat de 24 mois (valeur de 149,95 \$). Les prix annoncés incluent le rabais de 4 \$ pour la facturation électronique et les paiements préautorisés. Taxes en sus. Les services et les vitesses offerts peuvent varier selon la technologie disponible. Les caractéristiques du service d'urgence 911 VOIP sont différentes de celles du service 911 habituel. Informez-vous auprès d'un de nos représentants pour obtenir de plus amples informations. Consultez les modalités et conditions du contrat concernant les services au ouihenri.ca/modalites-utilisation.

ouihenri.ca

Henri
internet · téléphonie · télé



LE CONSEIL MUNICIPAL EN TOURNÉE!

À presque mi-mandat, votre conseil municipal vous propose une tournée des différents secteurs afin d'échanger sur vos enjeux qui sont aussi les nôtres et répondre à vos interrogations.

Depuis cinq ans, plusieurs projets ont été mis en branle. Nous avons élaboré ensemble notre vision stratégique municipale, formulé des engagements, adopté un plan d'action avec des mesures qui se sont pour la plupart réalisées. L'heure n'est pas au bilan mais plutôt à l'actualisation d'un plan, soit identifier à court et moyen terme ce qui devrait être fait et amélioré et enfin prioriser les prochains travaux, toujours en tenant compte de la capacité financière de la Municipalité et des contribuables.

Au cours des deux dernières années, il ne faut pas se le cacher, nous avons aussi vécu plusieurs soubresauts, tant au plan des ressources humaines que dans les délais de nos travaux qui furent hors de notre contrôle.

Actuellement, nous opérons les recommandations formulées par notre firme de vérificateur externe sur notre gestion financière et effectuons le transfert des dossiers dans un contexte de renouvellement du personnel. Tout en respectant notre budget, nous avons procédé à de récentes embauches par souci de rentabilité et de productivité et parce que les équipes actuelles ne suffisent pas à la quantité de travail à faire.

Il y a et aura des obstacles. On peut parler de résistance au changement, d'impatience dans les résultats qui se feront attendre, de disponibilité financière mais il faudra réussir à gérer ensemble le développement toujours croissant de notre Municipalité et le respect. Car oui, la Municipalité d'Adstock n'est plus celle d'il y a dix ans. Les besoins ont changé, certaines réalités existent encore et il faut en tenir compte dans notre gestion et les citoyens s'attendent à plus, pas à moins et c'est normal.

Comme démarche, nous vous proposons 4 séances de consultation dans 4 endroits, d'environ deux heures maximales, dont les dates restent à déterminer :

- **Sainte-Anne-du-Lac** (juin) : thèmes principaux : environnement et travaux publics
- **Saint-Daniel** (juillet) : thèmes principaux : loisirs, culture, tourisme et plein air
- **Sacré-Cœur-de-Marie** (août) : thèmes principaux : urbanisme et développement agricole
- **Saint-Méthode** (septembre) : thèmes principaux : développement et socio-économique (résidentiel, commercial et industriel) et famille

Enfin, afin de préparer ces séances, nous aimerions que vous nous fassiez connaître vos préoccupations ou vos questions. Nous vous prions de nous les faire suivre d'ici le 31 mai à l'adresse suivante : municipaliteadstock@gmail.com ou par téléphone en laissant un cours message au numéro : 418 422-2135, poste 24.

J'aimerais vous réitérer ce que je dis souvent aux citoyens qui m'interpellent. Nous tentons toujours de faire pour le mieux. Nous sommes aussi des citoyens et des contribuables. Nous ne pouvons pas tout faire et surtout en même temps considérant la grandeur de notre territoire.

Cependant, notre force est la volonté de travailler ensemble pour le mieux-être de tous. Bon mois de mai!

MOBILISATION RÉGIONALE POUR LE DOMANINE ESCAPAD

MERCI DE VOTRE APPUI

Après l'appui inconditionnel de la MRC des Appalaches le mois dernier, ce sont plus de 35 personnalités du monde des affaires de la MRC des Appalaches et de la Beauce qui demandent au gouvernement de confirmer le financement des infrastructures, route et chalet multifonctionnel, pour que le projet récréotouristique du Domaine Escapad au Mont Adstock, évalué à plus de 100 M\$, se confirme le plus rapidement possible.

Nous avons appris également qu'une résidente de Thetford Mines travaillait actuellement à faire signer une pétition auprès de la population pour manifester son appui à cet indispensable projet régional. Vous pouvez la signer au:

<https://www.courrierfrontenac.qc.ca/2019/04/18/une-petition-en-appui-a-la-municipalite-dadstock/>

Tous ces signataires rappellent que le Pôle récréotouristique du Mont Adstock est reconnu comme une infrastructure unique, non seulement dans la MRC des Appalaches, mais également à l'échelle suprarégionale. Il contribue, depuis des années, à la diversification économique et touristique de la région de Thetford. Tous s'entendent sur l'urgence d'agir dès ce printemps.

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRINCIPALE OUEST ET SHEINK

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES
AÎNÉS (PRIMADA)

Le **jeudi 9 mai à 18h00** à l'édifice Bernardin-Hamann, la Municipalité vous invite à la présentation du projet de réaménagement des rues Principale Ouest et Sheink dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA). Le concept et les objectifs du projet vous seront présentés ainsi que l'échéancier de réalisation.

VENEZ PROFITER DE NOTRE TERRASSE

prendre un verre entre amis • petit casse-croûte • déjeuner • 7 jours/semaine



D É C O R E N C H A N T E U R

Obtenez 10% sur présentation de ce coupon

2019

UN COUPON
PAR PERSONNE

418 422-2242
www.golfadstock.com





FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITÉS PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

AVIS IMPORTANT – TERRAIN DE JEUX ST-MÉTHODE

ÉTÉ 2019 – CRÉATION D'UN COMITÉ DE PARENTS

Les terrains de jeux ont toujours été administrés par les comités de loisirs de chacun des secteurs notamment car ils sont admissibles à des subventions et parce que des parents et des bénévoles sont disponibles à s'en occuper.

L'OTJ de St-Méthode a avisé le conseil municipal qu'il souhaitait prendre une pause. Afin d'offrir le service, la coordonnatrice des terrains de jeux de Ste-Anne-du-Lac et de Sacré-Cœur-de-Marie a été approchée pour prendre en charge celui du secteur de St-Méthode. Il y aura aussi des moniteurs(trices) qui seront embauchés(ées) à St-Méthode et agiront sous sa supervision.

Toutefois, afin de s'assurer de prendre le pouls et entendre les besoins du milieu, d'aider le travail de la coordonnatrice de manière constructive et positive, nous recherchons des bénévoles afin d'aider madame Rachèle Lessard dans l'organisation du terrain de jeux. Si vous êtes intéressés à faire partie du comité de parents, veuillez communiquer avec elle à l'adresse courriel suivante : lessard_rachele@hotmail.com.

En vous remerciant de votre collaboration!

LIGUE DE BALLE POUR ENFANTS

Les inscriptions sont commencées pour la ligue de balle de la saison 2019. Les parties auront lieu chaque semaine, entre le lundi et le mercredi, excepté pendant les vacances de la construction. Cette ligue s'adresse aux jeunes nés entre le 1^{er} octobre 2002 et le 30 septembre 2014. La date limite pour l'inscription est le 9 mai et la saison commence au début du mois de juin. Le coût de l'inscription pour la saison est de 35 \$.

Vous pouvez inscrire votre enfant :

Par courriel : j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca
En personne : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

LIGUE DE SOCCER POUR ENFANTS

Encore une fois cette année, nous proposons aux jeunes enfants, à partir de 4 ans, de s'inscrire pour jouer au soccer à Adstock. Nous aimerions savoir si vous êtes intéressés à rejoindre la ligue de soccer intermunicipale ou continuer les parties amicales à Adstock seulement. La date limite d'inscription est le **9 mai 2019**. Les parties auront lieu à chaque mercredi entre le 5 juin et le 21 août excepté pendant les vacances de la construction. Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant au soccer. Le coût d'inscription est de 25 \$ pour l'été.

Vous pouvez inscrire votre enfant :

Par courriel : j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca
En personne : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

INSCRIPTIONS

ACTIVITÉS ESTIVALES

Journées d'inscription au soccer, à la ligue de balle et au terrain de jeux St-Méthode au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

Mercredi 7 mai 2019 de 16h00 à 20h00

Judi 8 mai 2019 de 16h00 à 20h00

LA FÊTE NATIONALE À ADSTOCK

La Municipalité d'Adstock, en collaboration avec la communauté de Sacré-Cœur-de-Marie, organise une fête familiale le **dimanche 23 juin** afin de souligner la Fête nationale du Québec dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie. Dès 12h00, plusieurs activités familiales vous seront offertes : olympiades interfamilles, jeux gonflables, parcours de boot camp, jeux de fers, etc. En soirée, nous vous offrirons un méchoui, un spectacle musical ainsi qu'un feu d'artifice pour clore la journée en beauté.

Pour plus de détails, consultez la page Facebook : Loisirs – Municipalité d'Adstock et les affiches dans les différents commerces de la municipalité.



Daniel Bisson
COORDONNATEUR IMMOBILIER



PRO

www.royallepage.ca

418-338-4220

Cell.: **418-334-4774**

daniel.bisson@royallepage.ca

GESTION IMMOBILIERE

ADSTOCK GIA
Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer

9 rue de la Plage Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
legroupesmc@explomet.com

418 422-5502

www.gestionimmobiliereadstock.com

www.gestionimmobiliereadstock.com

TERRAINS DE JEUX, ÉTÉ 2019

STE-ANNE-DU-LAC & SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Dates d'ouverture : du 25 juin au 17 août inclusivement

Service de garde : 7h00-9h00 et 16h00-17h30

Heures d'ouvertures des terrains de jeux : 9h00 à 16h00, Camp de jour animé !

Blocs	Dates	Prix avec le bloc 1	Prix sans le bloc 1
Bloc 1 : 4 semaines	24 juin au 19 juillet	Camp de jour 100 \$ si garde + 90 \$	Non
Bloc 2 : 2 semaines (vacances de la construction)	22 juillet au 2 août	Camp de jour + 50 \$ si garde + 45 \$	Camp jour + 65 \$ si garde + 45 \$
Bloc 3 : 2 semaines	5 août au 16 août	Camp de jour + 50 \$ si garde + 45 \$	Camp jour + 65 \$ si garde + 45 \$
Le trio : 8 semaines		Camp de jour 200 \$ + garde 8 sem = 180 \$ COMBO complet = 380 \$	Camp jour = 130 \$ si garde + 90 \$ Blocs 2+3 = 220 \$

** Aucune inscription à la journée n'est permise.

** Les prix incluent toutes les sorties 1 fois/semaine, sauf la grosse sortie en fin de saison (s'il y a lieu).

TARIFICATION FAMILIALE :

Il faut avoir au moins 3 enfants de la même famille inscrits dans les mêmes blocs.

20% de rabais pour le 3^e enfant

30% de rabais pour le 4^e enfant

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Possibilité de 3 versements

Le tout payable sur place à l'inscription (comptant ou 3 chèques, dont 2 post-datés mi-juillet, mi-août. Pas de cartes !)

VOICI LES DATES DES INSCRIPTIONS AUX TERRAINS DE JEUX RESPECTIFS :

STE-ANNE-DU-LAC :

Jeudi le 20 juin à compter de 18h00 jusqu'à 20h00 à la Salle du Centre des Loisirs de Ste-Anne-du-Lac (1025, route du Lac-du-Huit)

SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE :

Vendredi le 21 juin à compter de 18h00 jusqu'à 20h00 à la Salle Viateur-Routhier à Sacré-Cœur-de-Marie (17, chemin Sacré-Cœur Est)

Info: Rachèle Lessard, coordonnatrice des terrains de jeux de Ste-Anne-du-Lac, de Sacré-Cœur-de-Marie et de St-Méthode.

Téléphone : 418 332-9824

Courriel : tdj.adstock@gmail.com

MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ

RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE

Après-midi de danse : veuillez prendre note que les activités de danse du lundi feront relâche pour la période estivale, le tout reprendra en septembre. Merci à tous nos participants, merci à Mme Gabrielle Dorval qui a donné bénévolement de son temps afin de rendre cette activité accessible et intéressante.



Nouveau projet : le Ministère de la Santé et des Services sociaux, le secrétariat aux aînés et la direction du vieillissement actif ont offert, en mars, un programme favorisant le maintien des saines habitudes de vie pour les aînés. Votre club Amitié FADOQ, avec l'aide de Mme Charlie-Maude Gingras, organisatrice communautaire du bureau de soutien à l'action intersectorielle et aux relations avec la communauté, a participé à ce projet et a obtenu une subvention de 1 600 \$.

Le projet consiste à offrir une programmation gratuite d'activités physiques adaptées aux aînés de la Municipalité d'Adstock. La programmation sera animée par un kinésologue et comprendra des activités de marche, de Tai Chi, de yoga, de Pilates et des expériences en salle d'entraînement. Tous les exercices qui pourront se faire à l'extérieur

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FOREUSE DE PUIXS SUR CHENILLE

UNIQUE À USUELE ROTATION :
MEILLEUR SCÉLÈMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ TRAVAIL
UNIQUE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

418-338-5311 OU 1 800 567-5829

100% fait au Québec



info@puitbec.com

Leader mondial en fondations vissées

techno **PIEUX**



418 333-4218

TECHNOPIEUX.COM

le seront mais en cas de mauvaise température, la Municipalité mettra à notre disposition les salles nécessaires. L'objectif est de permettre aux aînés d'expérimenter différents types d'activités en utilisant notamment les infrastructures de la municipalité. Les quatre clubs d'Âge d'Or d'Adstock ont eu une première rencontre le mercredi 10 avril et un comité de coordination a alors été formé. Une prochaine rencontre aura lieu pour établir la programmation. Surveillez la publicité dans la prochaine édition de L'Arrivage, sur les réseaux sociaux, dans la page Agenda communautaire de votre courrier de Frontenac, sur le babillard au canal 9 et de plus, vous pouvez communiquer en tout temps avec les membres du bureau de direction.

Déjeuner mensuel de mai : ne manquez pas le déjeuner qui aura lieu vendredi le **17 mai à 8h30** au restaurant Rivana, nous vous donnerons les noms des gagnants dans la prochaine édition. Il y a possibilité d'avoir une conférence par un représentant de LOBE (santé auditive) à notre déjeuner mensuel. Surveillez les annonces à la télévision communautaire si cette activité aura lieu en mai ou en juin. Invitation spéciale à tous les clubs d'Âge d'Or d'Adstock.

Invitation à tous ceux et celles qui aimeraient rejoindre notre club, nous serons heureux de vous accueillir. Nous souhaitons nous offrir ainsi qu'à toutes les personnes qui veulent garder la forme des moyens faciles de garder notre santé, notre forme et avoir des moments d'activités sociales. De nombreux avantages vous sont offerts si vous adhérez au club : rabais dans plusieurs restaurants, rabais en assurance, rabais dans plusieurs commerces de la région. Vous pouvez vous informer aux membres du bureau de direction. Bienvenue à tous membres et non membres!

Invitation à tous les membres à assister à l'**Assemblée générale** annuelle du club Amitié FADOQ **lundi 20 juin à 13h30** à l'édifice Bernardin-Hamann. Lors de cette rencontre, nous aurons un conférencier fiscaliste qui nous parlera des crédits d'impôts reliés à notre condition, à notre âge, aux proches aidants et tout ce que trop souvent on ignore.

Voici les membres du bureau de direction 2018-2019 :

Yvon Grégoire (418 422-2197), Denis Perreault (418 333-3470), Gisèle Perreault (418 422-5654), Madeleine Mercier (418 422-2395), Rosianne Perreault (418 422-2974), Jeannine Pomerleau (418 422-2155) et Rita Vigneault (418 422-2067).

PETITES ANNONCES

Emploi : la corporation de cimetières Saint-Esprit des Pentes-Côtes est à la recherche d'une personne ou d'une compagnie pour effectuer la tonte du gazon du cimetière de St-Méthode pour l'été 2019. Nous invitons les personnes intéressées à communiquer avec Nadia Nadeau au **418 427-2323**.

Voyages : le 1^{er} juin, au Marché aux puces de St-Eustache. Nouveauté boutique de toutes sortes 89 \$ autobus et souper au buffet des Continents à Drummondville. Info **418 422-2077**.

Vente de garage les **24 et 25 mai** par les Fermières St-Méthode, à l'Édifice Bernardin-Hamann. Durant ces 2 jours il y aura des mets fait maison par les membres des Fermières : soupe aux légumes, ragoût, fèves au lard, pain blanc, pain de sarrasin, beignes, sucre à la crème et plusieurs autres mets.

Vous pouvez louer des tables au prix de 10 \$ pour les 2 jours. Info : Marjolaine Fortin **418 422-2418**, Rosianne Perreault **418 422-2974** et Lisette Roy **418 422-5861**.

Horaire : vendredi le 24 mai de 9h00 à 18h00 et samedi le 25 mai de 8h00 à 15h00. Bienvenue à tous!



objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

418 341-0711

info@shcpromo.com

sylviehamelcommunications.com

naturive inc.
penser au futur

www.naturive.com



Aménagement des berges • Contrôle de l'érosion • Service conseil

Donald Breton
Directeur général

576, rue St-Georges
Thetford Mines (Québec) G6H 4S9

Bureau : **418 332-4393**

cell. : 819 582-1200
info@naturive.com



aménagement paysager
centre jardin

Entretien paysager

Centre jardin

Centre pierres et pavés

Aménagement paysager
(Conception & réalisation)

info@pyrus.ca | www.pyrus.ca

Tel. Lambton: 418 486-7587
Tel. Thetford Mines: 418 335-6000

182, rang Saint-Michel
Lambton (Québec) G6M 1H0

Paysagiste
CERTIFIÉ



BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliothequedelavenir@gmail.com



FILS CHERCHE PÈRE, SI AFFINITÉS (roman)

Maxime Landry

Depuis 2009, l'auteur-compositeur-interprète a fait paraître cinq albums, récoltant autant de Félix. Il signe ici son quatrième roman nous faisant découvrir son talent d'auteur et son univers.

Abandonné alors qu'il était bébé, Antoine Blanchard est déterminé à découvrir qui est son père biologique. Tout ce qu'il sait à son sujet, c'est qu'il est écrivain. Son besoin de savoir le mènera jusqu'à Paris, mais il ne se doute pas que son voyage lui révélera des secrets bien différents de ce qu'il avait imaginé...

OTAGE DU SILENCE (récit)

Myriam Keyzer

L'auteure, aussi connue sous le nom de Porteur de Flambeau, poursuit un cheminement spirituel depuis son très jeune âge. Détentriche d'un diplôme universitaire en psychologie, elle est conférencière et formatrice internationale.

Voici le périple d'une fillette, sacrifiée à un culte secret et clandestin à l'âge de deux ans. Loin de son pays, de sa langue et de sa famille, elle bascule dans un cloaque obscur d'une violence inouïe. Traquée, brisée dans son intégrité, cette petite vivace nous entraîne dans ses 20 ans de captivité.

LA CUEVA (roman)

Suzanne Aubry

L'auteure est une écrivaine canadienne et est née à Ottawa en 1956. Les sept tomes de sa saga historique **Fanette** ont connu un grand succès et se sont vendus à près de 100 000 exemplaires. **La Cueva** est son onzième roman.

Lassé de sa vie monotone de commis, François-Xavier Comtois décide de tenter sa chance aux États-Unis, où il devient un aventurier célèbre. Il s'installe au Nouveau-Mexique, et s'y lie d'amitié avec un journaliste qui lui raconte l'histoire d'un mystérieux ermite vivant dans une grotte des environs. Ce roman au suspense captivant nous ramène à l'époque du Far West.

CAPSULE SANTÉ

LA CONDITION PHYSIQUE

collaboration de Mireille Lessard



La condition physique se définit comme notre capacité à réaliser les activités de la vie quotidienne avec vigueur et énergie, sans fatigue excessive. La santé et la condition physique sont intimement liées, puisque cette dernière influence grandement la qualité de vie ainsi que l'espérance de vie en bonne santé, soit l'espérance de vie avant l'apparition de maladies.

Par l'exercice physique vous devriez chercher à améliorer les différentes composantes de votre condition physique, c'est-à-dire :

LA CAPACITÉ CARDIORESPIRATOIRE - C'est la capacité des poumons, du cœur et du système vasculaire à transporter l'oxygène jusqu'aux muscles. Plus ils consomment de l'oxygène, plus les muscles sont efficaces à l'effort. Le cœur est un muscle qu'il faut donc entraîner. Pour ce faire, il faut sortir de sa zone de confort en privilégiant des exercices (marche, course, natation, ski de fond, raquette, etc.) et une intensité qui permettent d'augmenter la fréquence cardiaque. La capacité cardiorespiratoire se reflète, entre autres, dans la capacité à monter des escaliers sans être essoufflé.

LA FORCE ET L'ENDURANCE MUSCULAIRES - C'est la capacité de soulever une charge lourde et la capacité du muscle à résister à des efforts de longue durée. Des muscles plus forts et plus endurants permettent de réaliser facilement les activités de la vie quotidienne et toute activité physique, et une bonne condition musculaire contribue grandement à la prévention des blessures. Des exercices de nature musculaire (entraînement avec poids, élastiques, ballons, etc.) sont à privilégier pour développer cette composante. La condition musculaire se reflète,

par exemple, dans la capacité à transporter des sacs d'épicerie ou encore à effectuer des travaux manuels.

LA FLEXIBILITÉ, qui réfère à l'habileté des muscles et des tendons de s'étirer complètement afin de permettre aux articulations d'effectuer une pleine amplitude de mouvement. En vieillissant, les tendons et les ligaments ont tendance à devenir plus raides et moins bien lubrifiés. Pour garder les articulations souples et en santé, il est donc important de faire des exercices d'étirements régulièrement (stretching, Tai Chi, yoga, Pilates, etc.) et de bouger quotidiennement. Une bonne flexibilité contribue également à la prévention des blessures. La flexibilité se reflète, par exemple, dans la capacité à se pencher avec aisance pour lacer les souliers.

Grâce à la pratique régulière d'activité physique, il est possible d'améliorer ces qualités. D'ailleurs les progrès sur chacune d'elles apparaîtront assez rapidement. Il n'y a donc aucune bonne raison pour être inactif! À vos espadrilles, ça vaut la peine!



Sources : <https://www.nautilusplus.com/fr/quest-ce-qu'une-bonne-condition-physique/>
<https://www.gdplmd.com/fr/marche-a-suivre/la-condition-physique>

URBANISME-ENVIRONNEMENT

LA DÉTECTION DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

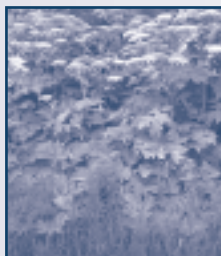
ANDRÉ FORTIN – Membre du comité consultatif en environnement

Les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) ont des impacts négatifs importants sur la santé des espaces naturels et des plans d'eau. Elles peuvent nuire à la faune et à la flore et restreindre l'accès aux plans d'eau pour la pêche, le nautisme et la baignade. Par exemple, l'envahissement des plans d'eau par le myriophylle à épi, l'une des PAEE les plus répandues, peut causer une diminution de la valeur des propriétés autour d'un lac. Comme il peut être difficile et coûteux de contrôler les PAEE si l'infestation est répandue, il est important de prévenir leur introduction et de les détecter de façon précoce afin de limiter leur propagation.

La problématique des plantes exotiques envahissantes n'est pas toujours bien connue des horticulteurs amateurs. Les jardiniers contribuent souvent, malgré eux, à propager ces plantes en multipliant les spécimens ou en disposant de ces derniers sans précaution dans la nature ne se doutant pas des impacts sur les plantes indigènes. En fait, les plantes exotiques envahissantes représentent l'une des plus importantes pertes de biodiversité au Canada et dans le monde. Donc, la sensibilisation à la source et la prévention constituent les meilleures approches. Je vous présente maintenant les principales espèces exotiques envahissantes.

Berce du Caucase

Plante herbacée vivace atteignant de 2 à 5 mètres de hauteur et dont la sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures.



Myriophylle à épi

Plante submergée ou émergente enracinée au substrat et formant des herbiers denses. Le myriophylle à épi peut pousser à des profondeurs allant de 1 à 10 mètres. Il atteint la surface lorsqu'il pousse à des profondeurs de moins de 5 mètres.



Renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante herbacée vivace qui peut atteindre 4 mètres de hauteur. Elle pousse tôt au printemps et sa croissance rapide lui permet de former des massifs monospécifiques qui créent de l'ombrage aux espèces indigènes. Son système racinaire libère des toxines qui empêchent la croissance des autres espèces.



Roseau commun

Le roseau commun exotique, appelé communément phragmite, est une plante herbacée vivace préférant les milieux humides, de même que les rives des plans d'eau et les fossés agricoles. Elle peut également coloniser des milieux plus secs. Cette plante peut mesurer 5 mètres de hauteur et atteindre une densité de 200 tiges par mètre carré. C'est une véritable menace à la biodiversité des mi-



LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT



CROUSTILLANT À LA RHUBARBE

2/3 tasse de farine
1 1/3 tasse de gruau
3/4 tasse de cassonade
1/2 tasse de beurre fondu
Mélanger ensemble et presser dans un moule 8 X 8.

Garniture :

1 œuf battu
1 tasse de crème 15 % (peut être remplacé par du yogourt à la vanille ou nature)
2 tasses de sucre
3 c. à table de fécule de maïs
3 tasses de rhubarbe en dés
Mélanger la fécule de maïs avec la crème ensuite ajouter l'œuf et le reste des ingrédients. Cuire au four à 325 °F environ 50 minutes. Bon appétit!



TRUC : Frottez vos vitres à la verticale à l'extérieur et à l'horizontale à l'intérieur. Cela vous permettra de voir de quel côté sont les rayures.



« UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES »

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON PROGRAMME

Tous les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme « Une naissance, deux arbres ».



C'est le temps d'inscrire votre enfant pour qu'il reçoive son arbre, son arbre généalogique, son livre de la Bibliothèque de l'Avenir et son cadeau des Fermières.

Les mois d'avril, mai et juin 2019 sont les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant en remplissant le formulaire disponible au bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité. Pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter L'Arrivage d'avril dernier.

CHAQUE PROJET DEMANDE UN PERMIS

Que vous soyez implantés ou que vous désiriez vous implanter dans la zone agricole permanente, dans la zone urbaine ou de villégiature, avant de morceler votre terrain, de construire, de transformer, de rénover, d'agrandir une maison, d'installer une piscine, de bâtir une remise ou autres travaux semblables, il est important de s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme de la Municipalité. Sachez également que vous devez obtenir, avant de débiter les travaux, un permis de construction ou de rénovation émis par la Municipalité.

Pour obtenir votre permis ou pour obtenir de l'information sur les règlements qui encadrent votre projet, consultez, pendant les heures d'ouverture du bureau, madame Jessie Jacques.

Vous pouvez la rejoindre en composant soit le 418 422-2135 poste 25 ou par courriel à l'adresse : batiment@municipaliteadstock.qc.ca.

Nous voulons vous rappeler que le Service de l'urbanisme de la Municipalité d'Adstock a mis en place des formulaires qui facilitent le traitement de chaque demande de permis et certificat. Chaque demande de permis doit être dûment complétée dans le formulaire attitré au permis désiré.

Ces formulaires sont disponibles aux endroits suivants :

- Bureau municipal (format papier);
- Site Internet de la Municipalité.

PERMIS D'ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE

Les personnes qui désirent construire un accès à la voie publique doivent présenter une demande et obtenir l'autorisation de la Municipalité auprès de madame Jessie Jacques.

Vous pouvez la rejoindre en composant le 418 422-2135 poste 25 ou par courriel à l'adresse : batiment@municipaliteadstock.qc.ca

COLLETTE ANNUELLE DES OBJETS VOLUMINEUX

INFORMATIONS IMPORTANTES

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock procédera, au cours du printemps, à la collecte des objets volumineux (grosses vidanges). Le 15 mai, les objets volumineux seront cueillis dans les villages et les rangs tandis que le 27 juin, le pourtour des lacs recevra la visite des éboueurs.

Voici les types d'objets qui peuvent être placés en bordure du chemin:

- ameublement (vieux meubles, divans, tables, chaises, matelas, etc.);
- matériaux naturels (branches d'arbres ou d'arbustes attachés et coupés en longueur maximum de 1,2 mètre, morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kilogrammes);
- matériaux ferreux (appareils ménagers, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.).

Les objets suivants sont interdits :

- tout type de pneu (avec ou sans jante);
- résidu de construction, de rénovation ou de démolition;
- résidu domestique dangereux et matières explosives;
- bombonne de propane.

Nous vous rappelons que le règlement de nuisances interdit à quiconque de déposer du matériel en bordure de la rue. En vertu du règlement 221-18, les objets peuvent être placés en bordure de la rue **au maximum 7 jours** précédant le jour prévu pour la collecte.

DEUX SITES DE DÉPÔT À PNEUS POUR VÉHICULES LÉGERS

La Municipalité désire informer les citoyens qu'elle met à leur disposition deux sites de dépôt à pneus de véhicules légers. Les sites seront situés aux garages municipaux de Saint-Méthode et de Sacré-Cœur-de-Marie. Les endroits pour déposer les pneus seront bien identifiés par un affichage clair. Les sites seront ouverts à partir du 24 mai jusqu'au 30 septembre de chaque année.

Le dépôt des pneus devra être fait dans les heures d'ouverture du Service des travaux publics, c'est-à-dire, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. Seulement les pneus de véhicules légers propres et sans jante sont acceptés dans les sites de dépôt. Aucun pneu de véhicules lourds (plus de 24 pouces) ne sera accepté à moins qu'il soit minimalement coupé en quatre morceaux.

IMPORTANT

Veillez noter que le Service des travaux publics procédera à sa tournée pour collecter les pneus de véhicules légers **du 13 au 24 mai**. Seulement les pneus de véhicules légers propres, sans jantes et de moins de 24 pouces seront ramassés. Les autres types de pneus devront être disposés aux endroits appropriés.





RENDEZ-VOUS MUNICIPAL

LE CONSEIL EN BREF (AVRIL 2019)

- **Embauche** de Carl Binette, ingénieur en génie civil et responsable du service de l'ingénierie.
- Le conseil a approuvé la **demande d'approbation d'un plan d'aménagement** d'ensemble pour la zone RCP pour permettre la réalisation du projet Domaine Escapad.
- Demande de **dérogation mineure** au 3, rue Sheink acceptée dans le projet de construction d'un garage.
- Dossier Sébastien Blais – Louise Bolduc : recommandation municipale favorable auprès de la CPTQA dans l'**aménagement d'un accès mitoyen** dans le 8^e Rang Est.
- Avis de motion visant à amender le règlement de zonage afin de revoir les **normes relatives à l'élevage porcin**.
- **Mandat** donné au Service de l'urbanisme, le Comité consultatif d'urbanisme et le Comité consultatif sur l'environnement pour évaluer la réglementation en vigueur et émettre ses recommandations auprès du conseil notamment et non limitativement face aux dérogations mineures, à l'émission des permis et aux distances séparatrices entre le milieu habité et les activités agricoles à grande ampleur et à forte odeur.
- **Mandat d'honoraires professionnels** :
 - à La Boîte d'urbanisme pour des **services conseils** relatifs à la rédaction et à la modification de règlements d'urbanisme (2 000 \$);
 - à Pluritec pour la **préparation d'un devis** d'appels d'offres pour le pavage des rues du lac Jolicoeur et de la route du Lac-Saint-François (4 800 \$).
- Confirmation à la députée Isabelle Lecours que la

Municipalité prévoit investir 1 000 000 \$ pour la **réfection et l'amélioration des infrastructures routières** suivantes : Route du Lac-Saint-François, le 14^e Rang, le Rang Turgeon et le Chemin du Lac Bolduc.

- **Projet de réaménagement des patinoires extérieures** de Saint-Daniel et de Sacré-Cœur-de-Maire : autorisation de signature concernant le protocole d'entente dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.
- Cautionnement de 9 000 \$ accordé à la Coopérative multiservices dans leur **demande de changement de bannière** pour Super Soir pour une période de cinq ans.
- **Dépenses** :
 - pour le **souper annuel** des municipalités organisé par la MRC 45 \$/personne;
 - pour l'**inscription de deux conseillers** à la soirée de gala des Grands prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches (115 \$);
 - pour l'**achat de mobilier et de deux postes informatiques** (5 000 \$);
 - pour l'**inscription** de M. le maire au colloque de l'UMQ (775 \$);
 - pour l'**achat d'un ensemble d'outils de désincarcération** (4 200 \$)
 - pour le **contrat de location** de trois mois pour une niveleuse avec Sig-Nature (23 754 \$).
- Demande municipale à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, de considérer l'**importance des MRC et des municipalités** dans le cadre de la préparation et la conclusion du prochain pacte fiscal.

FESTIVAL DES CAMPEURS
Le Roy VR

17 • 18 • 19 MAI 2019
ENTRÉE GRATUITE • CAMPING SUR PLACE

Info: Pascal Roy
418 333-5788
p.roy@royvr.com

Programmation:
voir L'Arrivée
(avril 2019 page 13)

111, rue de la Plage
Adstock

Les CABANONS Chouinard enr.

CABANONS ET GAZÉBOS PERSONNALISÉS

900 route 267
Adstock (secteur Saint-Daniel)
G0N 1S0
RBQ 5731-7141-61

Maxime Chouinard
418 422-2323
www.CabanonsChouinard.com

LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Annuelles, légumes,
arbustes, vivaces, arbres

1631, 36^e Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe
(Québec) G0M 1G0

418 459-6368

SOLARIUM ADSTOCK

Solarium
3 et 4 saisons

Solarium Adstock
www.solariumadstock.ca
418 422-4000

L'HISTOIRE SE POURSUIT

1970-1999

Le mois dernier, vous avez pu découvrir les débuts de la Municipalité Ste-Anne-du-Lac et surtout constater que les temps ont bien changé. Il faut toujours se rappeler que la Municipalité était un peu particulière, puisque ses activités étaient surtout concentrées en période estivale.

1970 Le Conseil nomme M. Fernand Huot, inspecteur sanitaire et lui confie le contrôle des égouts et des fosses septiques. C'est un contrat de 300 \$ par année. Ce contrat marque le début d'une opération qui a permis de posséder le dossier de l'installation septique de tous les contribuables.

1973 Le Conseil adopte ses règlements de construction.

1975 Le secrétaire-trésorier M. Germain Argouin démissionne. Il est remplacé par M. Richard Samson. En 1977, Mme Francine Marcoux devient secrétaire-trésorière adjointe.

1976/1977 Le Conseil adopte le permis de séjour pour les roulettes et trois règlements : feux, droits de mutations, chiens.

1978 Confection du premier grand rôle d'évaluation, nouvelle génération.

1979 Bornage « à l'amiable » de 520 lots. Une opération unique dans le domaine du lotissement !

1980 La Municipalité se dote d'un plan d'identification : noms de rues, poteaux, enseignes, carte municipale.

Révision des règlements municipaux qui amène des changements importants : lotissement, construction, zonage. Adoption de deux règlements : bruit, mise en place de la période de questions aux séances du Conseil.

Entente intermunicipale avec Sacré-Cœur-de-Marie pour l'entretien des chemins d'hiver.

1981 Selon le souhait des contribuables concernés (une dizaine), et en collaboration avec la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie, le Conseil annexe une partie des terrains de certains contribuables de la baie du Sacré-Cœur. En effet, le cadastre de 1979 avait permis de découvrir le chevauchement de terrains sur les deux municipalités.

1982 Décès de son honneur le maire M. Maurice Samson. Les funérailles ont lieu le 13 janvier, le jour même de la première rencontre de la M.R.C. de l'Amiante. M. Fernand Huot deviendra le nouveau maire.

Demande au ministère de l'Environnement de convenir d'une ligne de bornage au lac, équivalente à la limite des lots cadastrés en 1979. Cette opération ne donna pas les résultats escomptés. Plusieurs contribuables se sont vu imputer une taxe d'empiètement suite à la réponse du ministère.

1984 Achat du Centre des loisirs de M. J.-E. Ferland, au coût de 5 100 \$.

La Municipalité s'inscrit au site d'enfouissement de la MRC pour les boues liquides.

1985 Première entente-incendie avec la ville de Thetford Mines. Réfection du Chemin du lac : achat de terrains, asphalte, creusage des fossés, etc.

1986 Adoption d'un règlement visant à contrôler l'installation des roulettes et des tentes.

Avec le Comité d'assainissement du bassin de la St-François, la Municipalité participe à une étude de mise en valeur des berges.

1986/1988 Rénovation du Centre des loisirs et des tennis. On y offrira des activités estivales de 1986 à 1992.

L'APEL-DU-HUIT demande au ministère de l'Environnement d'étudier le degré d'artificialisation des rives.

1989 Installation d'une barrière avec clés pour la descente de bateaux du rang des Campagnards.

Notre maire, M. Fernand Huot, est nommé Préfet de la MRC de l'Amiante. Il y restera pendant plus de dix ans.

1990 La Municipalité entreprend un programme annuel d'analyse de l'eau du lac.

1991 Rénovation du Centre des loisirs.

La Municipalité se met à l'heure de l'informatique.

1992 Le conseil réaffirme que la ferme J.E.-Ferland restera une zone agricole.

1993 Avec la réforme Ryan, la Municipalité devient responsable de l'entretien du Chemin du lac.

1994 Construction d'un garage au Centre des loisirs.

Le maire, M. Fernand Huot, est élu au Conseil d'administration de l'UMRCQ.

1994/1996/1997/1998 Le Conseil municipal manifeste son refus à l'étude de faisabilité pour une fusion avec la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie.

1995 Achat de la chapelle Ste-Anne-du-Lac par la Municipalité. Celle-ci avait cessé ses activités depuis 1993.

Achat de l'île et des terrains du barrage par la Municipalité.

1996 Installation d'éclairage aux entrées des rues.

Première facturation des services de la Sûreté du Québec aux municipalités. La SQ assurera la surveillance de certains règlements municipaux à compter de **1997**.

1997 Adhésion à la Cour municipale de Thetford Mines. Entente avec Récupération Frontenac.

1999 La Municipalité fête ses 50 ans !



Suite le mois prochain...

Les plantes bulbeuses constituent à elles seules un univers végétal. Elles comportent toutes un organe où s'accumulent des réserves énergétiques qui permettent de produire des fleurs au moment propice, que ce soit un bulbe (tulipe, jonquille), une corme (glaiéul), un rhizome (cannas) ou un tubercule (dahlia).

Zones de rusticité - La culture des végétaux exige le respect de plusieurs conditions, et le climat en est un facteur essentiel. Plusieurs plantes bulbeuses (dahlia, cannas) ne résistent pas à nos hivers, alors que chez d'autres (tulipe, jonquille), la résistance dépend du froid. Notre région se trouve dans les zones 3 et 4 où la température peut parfois descendre à -29°C et jusqu'à -40°C .

Il va sans dire qu'une protection hivernale, comme un épais paillis qui empêche le sol de geler ou encore des toiles géotextiles qui réduisent les écarts de température, est un moyen efficace de protéger du froid les plantes fragiles.

Comment les bulbes de tulipes survivent-ils à l'hiver? Question de génétique, bien sûr. Chez la tulipe, dès que la température descend à 4°C , un processus d'acclimatation se met en branle. Durant le processus d'adaptation, il faut comprendre que plus il fait froid, plus la concentration en sels minéraux dans la cellule sera grande et agira comme une sorte d'antigel.

Modes de culture - Les bulbes aiment un sol profond, meuble, pourvu de matière organique comme le compost qui retient l'humidité durant la période de croissance, ou encore un sol sablonneux. Mais il doit absolument être bien drainé pour permettre à vos plantes d'être heureuses. Un sol trop argileux, par exemple, devra être allégé à l'aide de sable et de compost.

Les plantes bulbeuses ne sont pas exigeantes en ce qui concerne la fertilisation. On conseille d'utiliser les engrais conçus spécialement pour les plantes bulbeuses comme l'engrais 20-20-20.

Temps de plantation - Certaines plantes bulbeuses ne sont pas rustiques sous nos climats; leurs bulbes gèlent au cours de l'hiver. Ce sont les bulbes tendres. Les bégonias, les dahlias, les glaiéuls sont du groupe. Ces espèces doivent donc être plantées au printemps. La floraison se produira au cours de l'été et parfois en automne. Ces bulbes doivent être déterrés et conservés dans un endroit frais au cours de l'hiver pour être plantés à nouveau au printemps suivant.

Les plantes bulbeuses comme les tulipes et les jonquilles sont vendues à l'automne. Il faut les planter dès que possible entre la fin de septembre et la fin de novembre et faire un bon arrosage. À l'achat, les bulbes doivent être fermes, exempts de toute blessure et de moisissures. Choisissez les bulbes les plus dodus.

DES BULBES EN TOUTES SAISONS

SYLVIE BOUDREAU
LES JARDINS BEAUSÉJOUR



GLOSSAIRE

Corme : organe souterrain, épais, massif, entouré d'écaillés sèches et servant de réserve (ex. : glaiéul)

Rhizome : tige souterraine charnue produisant des racines et des tiges (ex. : cannas)

Tubercule : renflement souterrain d'une racine (ex. : pomme de terre, calla, dahlia)

Tous les bulbes exigent une bonne lumière et une situation ensoleillée ou mi-ensoleillée.

Pour la plantation de la tulipe, faire un trou de 2 à 3 fois la hauteur du bulbe afin de la protéger du gel en les espaçant d'au moins 10 cm. La durée de vie d'une tulipe est de 3 à 4 ans tandis que la durée de vie de la jonquille est d'environ 10 ans.

Le forçage - Il n'est pas compliqué de forcer des tulipes pour obtenir de belles fleurs en pots au cours de l'hiver ou au début du printemps.

Dans un pot de 15 cm de diamètre rempli d'un terreau ordinaire, on place les bulbes presque côte à côte, mais sans qu'ils se touchent, le nez presque à la surface du sol. On dépose le pot au réfrigérateur ou dans une chambre froide à une température de 2 à 10°C durant une période de 15 à 16 semaines, à la noirceur ou à la pénombre.

Quand les tiges atteignent 5 à 10 cm, on les dépose dans un endroit frais et éclairé, près d'une fenêtre, par exemple, mais sans soleil direct. Si la température ambiante est suffisamment fraîche, la floraison durera environ une semaine, parfois un peu plus. Mais s'il fait trop chaud, comme c'est souvent le cas dans nos appartements, les fleurs se faneront très rapidement.

Conservation des bulbes - Comme on a vu précédemment, les bulbes de tulipes et jonquilles restent sous la neige, attendant le retour du printemps. Pour les cannas, dahlias et bégonias, voici quelques recommandations. Lorsque le feuillage a subi une petite gelée, il est temps de prendre soin d'eux. Avec une fourche, on enlève les rhizomes. Coupez les tiges à 5 ou 10 cm du tronc. Secouez les racines en gardant un peu de terreau. Faire sécher à l'air 1 jour ou 2 dans un endroit sec à l'abri du gel. Après, vous pouvez les disposer dans un contenant/boîte dans lequel vous mettrez au fond un terreau sablonneux et les recouvrirez de ce terreau.

L'emplacement idéal pour leur entreposage hivernal est frais, mais pas froid (entre 8 et 12°C), un sous-sol peu chauffé ou un garage conviendrait bien.

Vérifiez-les mensuellement pendant l'hiver, ne pas trop arroser (moi, je conserve mes bulbes au frais (6 à 8°C) et je n'arrose pas de l'hiver).

Un dernier point, si vous cultivez vos cannas, dahlias, bégonias en pots, il suffit de rentrer la potée, la faire sécher 1 jour ou 2, de couper le feuillage et de garder le tout au frais et au sec pendant l'hiver. Pour les dracaenas que vous désirez conserver à l'intérieur, prendre bien soin de ne pas arroser le centre durant l'hiver car le cœur va pourrir. Bonne saison!

AVIS PUBLICS SONT PAR LES PRÉSENTES DONNÉS PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **13 mai 2019 à 19h30** au sous-sol de l'église Saint-Antoine-Daniel dans le secteur Saint-Daniel, le vérificateur externe déposera et présentera les états financiers pour l'exercice financier de l'année 2018.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au sous-sol de l'église Saint-Antoine-Daniel situé au 10, rue Chouinard Sud, le lundi 13 mai 2019 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante : **38, rue Chouinard Nord** - lot 5 448 506 du cadastre du Québec

Demande de dérogation mineure pour autoriser l'utilisation d'un conteneur comme bâtiment accessoire à un usage du groupe habitation afin d'y opérer un casse-croûte en période estivale. L'article 10.3.2 du règlement de zonage numéro 69-07 stipule que l'utilisation de conteneur comme bâtiment accessoire est seulement autorisée aux usages agricole, acéricole, forestier, commercial et industriel.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

ÉLEVAGE PORCIN

Aux personnes intéressées par le rapport de la consultation donnant suite à l'assemblée publique tenue le 14 février 2019 à 19h00 à l'édifice Bernardin-Hamann relativement à une demande de permis pour la construction de trois bâtiments destinés à l'élevage porcin.

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance extraordinaire tenue le 15 avril 2019, a adopté le rapport de la consultation de la MRC des Appalaches à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation sur le projet d'élevage porcin de la Ferme Ran-Porc S.E.N.C. situé au 389, 14^e Rang.

Le rapport de la consultation et la résolution déterminant les conditions auxquelles est assujettie la délivrance du permis demandé peuvent être consultés au bureau municipal situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock pendant les heures normales d'ouverture du bureau et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

1. Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2019, a adopté les projets de règlement suivants : Règlement numéro **246-19** amendement le règlement de zonage numéro 69-07 / Règlement numéro **247-19** amendement le règlement de lotissement numéro 70-17 / Règlement numéro **248-19** amendement le règlement de construction numéro 71-07 / Règlement numéro **249-19** relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 mai 2019, à 19h00, à l'édifice Bernardin-Hamann. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le représentant identifiera également les dispositions pouvant faire l'objet d'approbation référendaire.
3. Le projet de règlement numéro **246-19** amendement le règlement

de zonage numéro 69-07 a pour objet d'**intégrer** les dispositions réglementaires du plan d'aménagement d'ensemble du Domaine Escapad, de **classifier** les usages et normes permis par zone à l'intérieur de grilles des spécifications, de **modifier** et d'ajouter de nouvelles classes d'usage, d'**ajouter** des normes concernant l'orientation d'un bâtiment principal, de **revoir** les normes applicables à l'intérieur du Pôle récréotouristique du mont Adstock, d'**ajouter** un coefficient maximal d'emprise au sol selon la superficie des terrains dans les zones de villégiature. Le coefficient se veut être le rapport souhaité entre la superficie occupée par un bâtiment et celle du lot. Le coefficient se veut modulable et a pour objectifs d'éviter l'occupation maximale des terrains et d'harmoniser les bâtiments avec l'environnement bâti, de **remplacer** le chapitre concernant l'abattage d'arbres en zone de villégiature et à l'intérieur des périmètres urbains afin d'obliger la conservation d'un couvert minimal d'arbres ou d'arbustes en fonction de la superficie des terrains et du type d'usage sur les propriétés, de **modifier** certaines dispositions du chapitre sur les bâtiments et constructions accessoires dont l'ajout d'une norme concernant les garages isolés accessoires à une résidence, l'ajout de normes pour les abris à bois et l'ajout de normes pour les poulaillers domestiques, de **modifier** le chapitre sur les piscines afin d'inclure des normes applicables aux spas, de **remplacer** le chapitre sur les clôtures et les haies afin de modifier les normes relatives aux nombres de cases minimales de stationnement selon le type d'usage et afin d'en faciliter la compréhension.

4. Le projet de règlement numéro **247-19** amendement le règlement de lotissement numéro 70-17 a pour objet d'**intégrer** les dispositions réglementaires du plan d'aménagement d'ensemble du Domaine Escapad, d'**établir** une largeur maximale pour le lotissement d'un terrain destiné à un usage résidentiel desservi par les réseaux d'aqueduc et/ou égout.
5. Le projet de règlement numéro **248-19** amendement le règlement de construction numéro 71-07 a pour objet d'**intégrer** les dispositions réglementaires du plan d'aménagement d'ensemble du Domaine Escapad.
6. Le projet de règlement numéro **249-19** relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale a pour objet d'**abroger** le règlement 155-14, de **remplacer** les critères d'évaluation lors de présentation d'un projet à l'intérieur du Pôle récréotouristique du mont Adstock.
7. Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou sur le site de la Municipalité au www.municipaliteadstock.qc.ca.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 16 AVRIL 2019.

La directrice générale, *Julie Lemelin*

LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK REQUIERT DES SOUMISSIONS POUR:

APPEL D'OFFRES 2019-002

la fourniture matériaux granulaires en pierre ou gravier concassé de type mg-20a

APPEL D'OFFRES 2019-004

la fourniture matériaux granulaires en pierre concassée de type mg-20b

APPEL D'OFFRES 2019-005

la fourniture matériaux granulaires en pierre concassée de type mg-112

Pour être considéré, votre soumission doit être placée sous enveloppe scellée portant l'inscription du nom et du numéro de l'appel d'offres et adressée à madame Julie Lemelin, directrice générale, 35, rue Principale Ouest, Adstock, Qc. G0N 1S0. La soumission doit être reçue avant 11h le lundi 13 mai 2019.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement au 35, rue Principale Ouest, Adstock, Qc. G0N 1S0, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions soit à 11H05.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO (www.seao.ca) ou au 1-866-669-7326. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 17 AVRIL 2019.

La directrice générale, *Julie Lemelin*

OFFRE D'EMPLOI

GARDIEN/ENNE DU SERVICE DE GARDE
[SECTEUR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE]

HORAIRE : du 24 juin au 16 août 2019

Gardien : 7h00 à 9h00 et 16h00 à 17h30 (heures coupées)

FONCTIONS GARDIEN/NE (15 ans et +) :

- surveiller et amuser les enfants en début de matinée et en fin de journée (7h00 à 9h00 et 16h00 à 17h30);
- effectuer les tâches de l'animateur lorsque nécessaire;
- participer aux sorties hebdomadaires (lorsque nécessaire).

EXIGENCES :

- Avoir 15 ans et plus.
- aimer les enfants.
- être débrouillard, mature, créatif, patient, sécuritaire et dynamique.
- avoir des aptitudes à travailler en équipe,
- être disponible à suivre une formation en mai.
- doit retourner à l'école en septembre 2019.

RÉCEPTION DES CURRICULUM VITÆ

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une courte lettre de motivation **avant le 10 mai 2019** à 17h00 à Rachèle Lessard (coordonnatrice), 240 des Rosiers, Adstock, Québec, G0N 1S0

Courriel : lessard_rachele@hotmail.com

Téléphone : 418 332-9824

OFFRE D'EMPLOI

ÉTUDIANT / PRÉPOSÉ À L'ENVIRONNEMENT

Pour la période estivale, l'APPEL du Huit, en collaboration avec la Municipalité, est à la recherche d'une personne (étudiant ou non) pour réaliser différentes tâches reliées à l'environnement. Le travail pourrait se diviser si deux personnes aimeraient l'emploi à temps partiel.

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

- Agir à titre de responsable de la vérification de la propreté des embarcations qui souhaite naviguer sur le Lac du Huit;
- Aider à contrôler la navigation lorsqu'une équipe de plongeur va venir arracher les plantes aquatiques dans le lac pendant 10 jours;
- Agir à titre d'agent de sensibilisation (de type « patrouilleur vert ») afin d'informer et sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement;
- Aider au besoin les associations riveraines, les comités d'embellissement et les jardins collectifs dans leurs activités;
- Collaborer avec le Service d'urbanisme de la Municipalité d'Adstock sur le projet de forêt nourricière;
- Et effectuer d'autres tâches complémentaires, le cas échéant.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'étude secondaire;
- Avoir un intérêt en matière d'environnement et le travail extérieur;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Posséder son propre véhicule pour assurer ses déplacements sur le territoire;
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- Avoir la capacité de travailler sous un minimum de supervision;
- Capacité de travailler en équipe;
- Ponctuel et disponible.

RÉMUNÉRATION ET HORAIRE

- Salaire à déterminer selon expérience;
- 35 heures/semaine pendant au moins 10 semaines minimum, possibilité de prolongation;
- Horaire variable (qui inclut certaines fins de semaine).

ENTRÉE EN FONCTION – À déterminer.

RÉCEPTION DES CURRICULUM VITÆ

Les personnes intéressées, qui répondent aux compétences recherchées, peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 8 mai 2019** à Jérôme Grondin, 35, rue Principale Ouest Adstock (Québec) G0N 1S0

Courriel : j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca

Téléphone : 418 422-2135, poste 27



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: : 1-2-8-9-15-16-22-23-29-30
Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h

- 1** [Mercredi] 19h00 : assemblée générale du **Comité de promotion industrielle** d'Adstock à la salle de l'Âge d'Or.
19h30 : réunion mensuelle du **Cercle des Fermières de St-Méthode** à l'édifice Bernardin-Hamann. Concours : des salades, sucre à la crème et fudge. Travaux du mois : à votre choix. Nous nommerons une maman de l'année et c'est le temps de payer votre carte de membre. La direction.
- 2** [Jeudi] 9h30 à 20h00 : les **Œuvres communautaires** (Comptoir familial) de St-Méthode organisent sa grande vente SAC VERT. Vous remplissez le sac qu'on vous remet à l'entrée (vêtements, literie, chaussures, toutous), pour 5 \$ seulement. Profitez de cette offre spéciale. Une seule journée et de belles aubaines !
- 5** [Dimanche] 13h30 : partie de sucre des **Chevaliers de Colomb** à l'édifice Bernardin-Hamann. Bienvenue!
- 6** [Lundi] Cueillette de la récupération
19h00 : assemblée générale de **L'Arrivage** à l'édifice Bernardin-Hamann. Bienvenue à tous !
- 8** [Mercredi] 13h00 : le **Comité des bénévoles de St-Méthode** vous invite à la dernière rencontre de la saison. Nous aurons les jeux habituels (bingo, jeux de cartes et baseball-poches). Puis, nous dégusterons de la tire. Même si les activités du mercredi se terminent, nous offrons toujours nos 2 services : la Popote roulante et le Transport accompagnement. Bienvenue à tous et merci de votre participation tout au long de l'année!
- 9** [Jeudi] 18h00: Présentation du **projet PRIMADA** à la salle Bernardin-Hamann suivi de la consultation sur les **projets de règlements 246 à 249**.
- 12** Bonne fête à toutes les mamans!
- 13** [Lundi] Cueillette des ordures
19h30 : **conseil municipal** au sous-sol de l'église de St-Daniel / dépôt des états financiers
- 14** [Mardi] 19h00 : rencontre du **Cercle de Fermières Sacré-Coeur-de-Marie** à la salle Viateur-Routhier. Au programme : invitée : Mme Marie-Ève Nadeau, inf. nous parlera de l'aide médicale à mourir; préparation de l'exposition; retour des billets de la raffle; cartes de membres payables. Morceau du programme au choix et prix de présences. Bienvenue à toutes et au plaisir de vous voir!
- 15** [Mercredi] Collecte des objets volumineux sur l'ensemble du territoire à l'exception des zones de villégiature.
- 17** [Vendredi] Début de la saison au **Parc national de Frontenac** (SEPAQ)
8h30 : déjeuner du **Club Amitié FADOQ** au restaurant Rivana
- 19** [Dimanche] 10h00 : messe country à la chapelle de St-Daniel précédée d'un mini-concert avec Claire et André Roy à 9h30. Bienvenue à tous!
- 20** **Journée nationale des Patriotes**
[Lundi] Cueillette de la récupération
- 21** [Mardi] Dîner de l'**Âge d'Or SCDM** au Centre intergénérationnel
- 22** [Mercredi] 13h00 : le **Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo) à l'édifice Bernardin-Hamann. Info : Yvon Grégoire
- 24** [Vendredi] 9h00 à 18h00 : Vente de garage du **Cercle des Fermières** à l'édifice Bernardin-Hamann
18h00 : exposition artisanale au Centre intergénérationnel SCDM. Venez voir les capteurs de rêves des élèves de l'école La Source. Suivra une soirée récréative à compter de 19h30.
- 25** [Samedi] 8h00 à 15h00 : Vente de garage du **Cercle des Fermières** à l'édifice Bernardin Hamann
10h00 à 14h00 : distribution d'arbres à l'édifice Bernardin-Hamann
- 26** [Dimanche] 9h00 : assemblée générale annuelle du **Club Chasse et Pêche St-Méthode-St-Daniel**, à la salle de l'Âge d'Or du Centre communautaire d'Adstock. Bienvenue à tous!
- 27** [Lundi] Cueillette des ordures
- 28** 19h00 : l'**Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture de Thetford Mines, local 125, à assister à une conférence donnée par M. André Poliquin sur **la culture des orchidées** pour tous. Prix de présences, non membre 5 \$. Bienvenue à tous!
- 31** Échéance du 2^e versement des taxes municipales

Le dimanche 5 mai à 9h30 • BRUNCH DU PRINTEMPS organisé par le Club FADOQ Tournesol et l'Équipe d'Animation locale de St-Daniel à la salle communautaire. Adultes : 10 \$, enfants du primaire : 5 \$ et gratuit pour les enfants de 5 ans et moins. Info : Émilienne 418 422-5662 ou Micheline 418 422-2259

Le dimanche 19 mai de 9h à 12h30 • BRUNCH BÉNÉFICE au Centre intergénérationnel de SCDM
Coût : 5 à 9 ans : 5 \$, 10 ans et plus : 12 \$ Bienvenue à tous !